



Étudier et s'épanouir

dans un collège public
des Pyrénées-Atlantiques



Édito



Jean-Jacques LASSERRE
Président
du Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques

C'est la rentrée des classes ! Adressons une pensée bienveillante aux élèves de 6^e qui découvrent un nouveau rythme, une nouvelle organisation et de nouvelles équipes. Après l'appréhension des premiers jours, il ne restera que de bons souvenirs ! N'oublions pas de soutenir aussi les collégiens de la 5^e à la 3^e : chaque nouvelle étape de la scolarité apporte, en effet, son lot de changements.

Quant aux ambitions du Conseil départemental, elles se maintiennent à un très haut niveau. Par le biais de ses compétences, les Pyrénées-Atlantiques ont la charge de 49 collèges publics. Cela représente un investissement annuel de l'ordre de 20 millions d'euros. Le Département doit également assurer la gestion des agents techniques au sein des services de restauration, de la maintenance et de l'entretien. Ces professionnels, sans lesquels rien ne fonctionnerait dans nos collèges, sont plus de 400 à travailler auprès des élèves.

Sachez enfin que le Département développe aussi des actions éducatives. Ce livret permet de les découvrir. Un exemple : le Prix BD des collégiens organisé en lien avec nos partenaires. De quoi s'agit-il ? Les classes de 4^e des collèges volontaires doivent désigner la Bande dessinée de l'année parmi une sélection de cinq ouvrages.

Sommaire

Département 64 et État, qui fait quoi ?	3
Les chiffres clés	4
Les meilleures conditions pour étudier, réussir et bien vivre au collège	5
Les actions éducatives	10
La carte scolaire	12
L'internat des collégiens	13
L'aide financière à la restauration	14
Des repas frais, équilibrés et de qualité	14
Bien manger, c'est important	15

Département 64 et État, qui fait quoi ?



Gestion du patrimoine et équipements

Construit, rénove, assure l'entretien, l'équipement et le bon fonctionnement des 49 collèges publics

Financement

Verse une dotation financière de fonctionnement aux collèges publics (paiement des frais d'énergie, du fonctionnement courant...)

Handicap

Assure le transport scolaire des élèves en situation de handicap

Numérique

Dote les collèges publics en ordinateurs, tablettes et en connexion très haut débit
Prend en charge le financement du logiciel Pronote

Restauration scolaire

2,5 millions de repas de qualité confectionnés sur place et servis chaque année

Personnel

Recrute et gère 420 agents chargés de la restauration scolaire, de l'entretien, de la maintenance et des espaces verts

Actions éducatives et citoyenneté

Finance des projets éducatifs (citoyenneté, culture, sciences, sport, environnement, santé, lutte contre le harcèlement scolaire, précarité menstruelle...)

Définition de la carte scolaire

Organise la répartition des plus de 20 000 élèves dans un collège public de secteur

Gestion de personnels

Recrute et gère les enseignants, les personnels de direction, éducatifs, sociaux, médicaux et administratifs

Programmes et enseignements

Définit l'organisation et le contenu des programmes, des enseignements et des voies de formation

Handicap

Gère la scolarité des enfants en situation de handicap

Orientation

Met en place des procédures d'orientation des élèves

Examens, concours et diplômes

Organise les examens et les concours, délivre les diplômes nationaux

Région et Communautés d'agglomération :

Depuis 2017, les services des transports scolaires (hors enfants en situation de handicap) sont assurés par les deux Communautés d'agglomération (Pays basque et Pau Béarn Pyrénées) et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les chiffres clés



49
collèges
publics



20 649
élèves à la rentrée 2024

420
agents techniques (ATT)



2,5 M
de repas servis par an



12
établissements
sont dotés d'une SEGPA*

et **32**
d'une ULIS**.



Un livret
« SEGPAS à pas
vers la réussite »
est disponible sur :
www.le64.fr

* **SEGPA** - Section d'enseignement général et professionnel adapté

Une classe SEGPA accueille les jeunes de la 6^e à la 3^e nécessitant un accompagnement particulier.

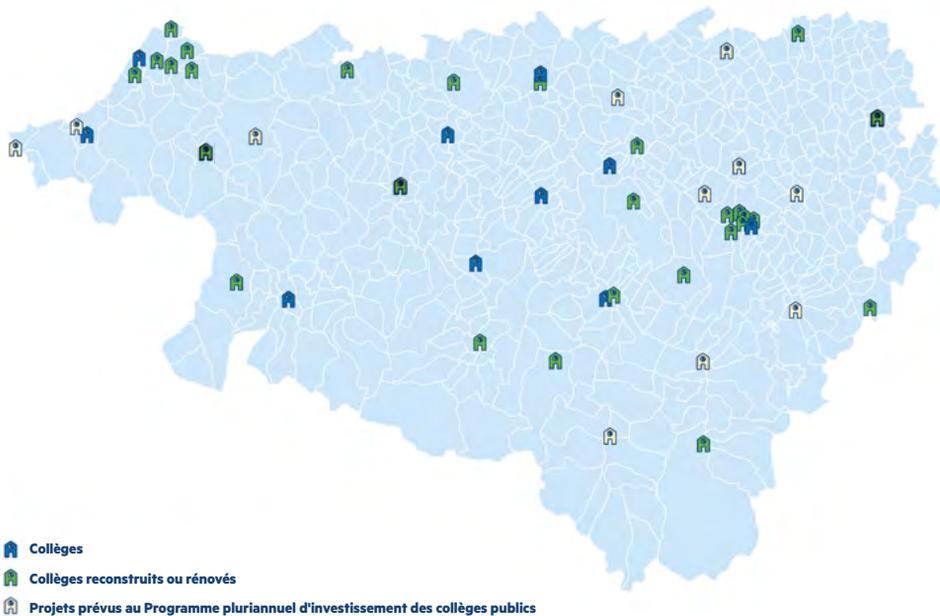
** **ULIS** - Unité localisée pour l'inclusion scolaire

Les ULIS constituent un dispositif qui offre aux élèves une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins particuliers et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation.

Les meilleures conditions pour étudier, réussir et bien vivre au collège

200 millions d'euros investis par le Conseil départemental pour la rénovation, la construction, l'amélioration énergétique et la restructuration des collèges publics.

Il s'agit d'offrir aux collégiens, équipes techniques et éducatives un environnement confortable et moderne, mais aussi de répondre aux besoins en matière d'enseignement, de restauration, d'accompagnement et d'efficacité énergétique des bâtiments.



Christine BAUJARD

Agent d'entretien au collège du Pays de Bidache à Bidache

La priorité c'est d'entretenir les locaux de façon à ce qu'élèves et adultes travaillent dans de bonnes conditions et soient bien accueillis. La propreté, l'hygiène, c'est indispensable au bon fonctionnement quotidien du collège.

Depuis quelques temps, les enseignants demandent aux élèves de monter les chaises sur les tables, ça permet aux jeunes de participer et ça nous aide beaucoup, c'est respectueux et motivant pour tous.



Le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques assure et finance l'équipement des collèges publics

Matériel et mobilier adaptés

Tables, chaises, armoires, casiers, matériel et mobilier de restauration...



Équipements numériques

Achat et maintenance d'ordinateurs, tablettes, vidéoprojecteurs, antivirus et connexion internet très haut débit.



Nicole CABAU

Agent de maintenance au collège du Bois d'Amour à Billère

Mon métier consiste à maintenir l'établissement scolaire en sécurité et en bon état, ceci au travers de travaux d'électricité, maçonnerie, peinture, serrurerie, plomberie sans oublier la gestion des espaces verts.

On peut aussi faire un peu de création, on a fabriqué, par exemple, des jardinières avec des palettes.

On ne fait jamais la même chose, c'est varié et parfois, quand on travaille, les élèves viennent nous voir et nous posent des questions.



Espaces numériques éducatifs et collaboratifs

L'outil numérique PearlTrees est mis gratuitement à la disposition des collégiens et enseignants par le Département.

Cet espace numérique collaboratif permet de créer et partager des ressources pédagogiques entre élèves et enseignants et de diffuser des cours en ligne dans un cadre sécurisé.



Pronote est un logiciel de gestion de la vie scolaire des élèves acquis par le Département et mis gratuitement à disposition des collèges.

Parents et collégiens peuvent y retrouver notamment les notes et de nombreuses informations et actualités relatives à la scolarité au sein du collège.

Le Département prend également en charge le logiciel de gestion des emplois du temps des collèges.

Deux exemples de restructuration

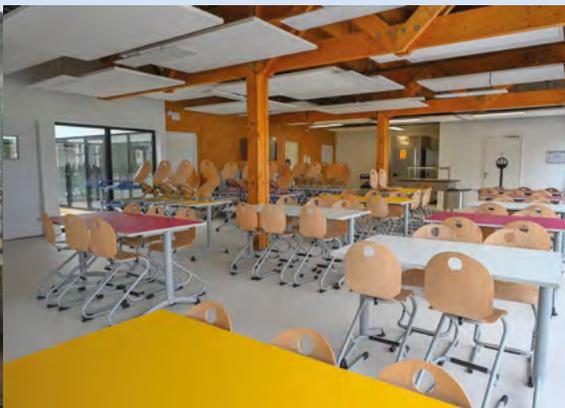


Cambo-les-Bains, collège Errobi

Le Département a engagé de très importants travaux de restructuration de cet établissement avec un axe fort autour des questions d'efficacité énergétique mais aussi d'amélioration des conditions d'accueil des élèves.

Un travail est également déployé, dans ce cadre, au niveau de la cour de récréation. Le chantier, qui laisse une grande place au bois et à des couleurs vives, a commencé en octobre 2022 avec une fin à la rentrée scolaire 2025 et ce, pour un coût total de 9,1 millions d'euros.





De conséquents travaux de restructuration ont été engagés par le Département sur cet établissement avec notamment la reconfiguration de bâtiments existants mais également la construction de bâtiments neufs dont un nouveau service de restauration et un pôle vie scolaire, CDI et enseignements artistiques. Un important travail est mené autour de l'amélioration de l'efficacité énergétique et des conditions d'accueil des élèves, dont les espaces extérieurs.

Les travaux ont commencé en janvier 2023 et sont livrés progressivement au regard des différentes phases du chantier. Ainsi, le nouveau service de restauration a été livré début 2024. Opération menée pour un total de 9 millions d'euros avec une fin prévue en 2026.

Arzacq-Arraziguet, collège d'Arzacq



Les actions éducatives

Outre ses compétences obligatoires, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques fait le choix de mener des actions éducatives pour favoriser le bien-être des collégiens. Il s'agit également de créer du lien et susciter des échanges entre les adultes, les enfants et les enseignants. Cette politique volontariste s'appuie notamment sur le Programme d'actions éducatives des collégiens (PAEC), élaboré en partenariat avec l'Éducation nationale et différentes structures. Près de 300 projets éducatifs sont financés par le Département au titre du PAEC.



Le Programme d'actions éducatives pour les collégiens

Ce programme annuel est construit autour de plusieurs thèmes comme l'engagement citoyen, la place du handicap, l'égalité entre filles et garçons, l'appréhension du numérique et le bon usage des réseaux sociaux, la découverte du territoire, le développement durable, la lutte contre le harcèlement scolaire, etc.

Le PAEC propose une vingtaine d'actions éducatives à destination des collégiens. Il est disponible sur : www.le64.fr

Le Conseil départemental des jeunes

En 2017, le Département des Pyrénées-Atlantiques a décidé de créer son Conseil départemental des jeunes (CDJ). Participer au CDJ, c'est l'occasion pour les jeunes élus de découvrir ce qu'est l'institution du Conseil départemental, de donner leur avis et d'en débattre mais aussi de monter des projets pour tous les collégiens.

Pour son quatrième mandat (courant jusqu'en 2026) les 50 nouveaux collégiens élus travaillent autour des cinq sujets suivants qui trouveront leur concrétisation effective en 2026 :

- réussir ma rando ;
- comment lutter contre la solitude ressentie par des collégiens ? ;
- comment favoriser le lien entre les générations ? ;
- comment les collégiens peuvent être acteurs de leur parcours culturel ? ;
- héritage des JO 2024 : le sport pour une meilleure inclusion dans les collèges.



Le Prix BD des collégiens 64

Ce prix récompense chaque année un ouvrage, choisi par vote individuel des élèves de 4^e, parmi une sélection d'ouvrages. Ce sont plus de 1 400 élèves qui lisent, échangent, travaillent, puis votent pour leur BD préférée.





Numérique et bon usage des réseaux sociaux

Conscient des enjeux pédagogiques et sociétaux forts liés au numérique notamment pour des jeunes qui, au sortir de l'école primaire, découvrent le monde du collège et auront parfois accès à leur propre ordinateur et/ou leur premier téléphone portable, le Département, en partenariat étroit avec le Syndicat mixte La Fibre64, sensibilise tous les ans plus de 3 200 collégiens de 6^e et de 5^e autour des questions de citoyenneté numérique et du bon usage des réseaux sociaux. Il s'agit d'aborder avec les collégiens, de manière ludique et concrète, ces questions autour du temps consacré aux écrans, des médias sociaux, des données personnelles, des infos (fausses informations), des relais en cas de problème...

Cette action s'intègre également dans le cadre des projets soutenus par le Département autour de la lutte contre le harcèlement scolaire en partenariat avec l'Éducation nationale.

Un travail est également déployé pour l'acculturation des parents d'élèves à l'usage des outils numériques éducatifs.



La lutte contre le harcèlement scolaire

Le Conseil départemental s'engage dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Un plan d'action a ainsi été déployé à destination des collégiens, agents techniques départementaux mais aussi des parents d'élèves. Ce travail est mené en complémentarité avec le programme pHARe de l'Éducation nationale et en collaboration avec de nombreux partenaires.



La lutte contre la précarité menstruelle

Une action est menée pour lutter contre la précarité menstruelle des collégiennes en mettant à disposition gratuite, dans les établissements volontaires, des distributeurs de protections hygiéniques bio mais aussi des livrets et kits sur les premières règles.

Le Département apporte également un soutien aux actions éducatives en faveur de la lutte contre les tabous liés aux règles.

La carte scolaire

La carte scolaire est établie par le Département en fonction du domicile de l'enfant (et non de son école). Chaque commune est ainsi rattachée à un collège public de secteur (certaines villes sont segmentées entre deux collèges).

L'affectation des élèves relève, quant à elle, de la responsabilité de l'Inspecteur d'académie. Des dérogations peuvent être accordées à la demande des familles (handicap, raisons médicales, fratries...) dans la limite de la capacité d'accueil de l'établissement définie par le Département.

L'inscription est du ressort du Chef d'établissement du collège.

- Pour connaître le collège public d'affectation de votre enfant, consultez : www.le64.fr/trouver-son-college

Pour toute question concernant l'affectation de votre enfant, vous pouvez vous adresser à l'Inspection d'académie :
Service de la scolarité - 2 Place d'Espagne - 64038 Pau cedex
ce.ia64-scol@ac-bordeaux.fr



L'internat des collégiens

L'internat favorise la réussite scolaire et éducative pour tous les élèves qui y sont accueillis et propose diverses activités périscolaires adaptées aux besoins des jeunes.

Trois établissements publics disposent d'un internat dans les Pyrénées-Atlantiques :

Collège Pierre Emmanuel à Pau	120 places
Collège La Citadelle à Saint-Jean-Pied-de-Port	35 places
Collège Félix Pécaut à Salies-de-Béarn	30 places

Chaque année, des journées portes ouvertes sont organisées pour découvrir les chambres et les locaux, mais aussi les projets éducatifs.



Un livret
sur les trois internats
est disponible sur :
www.le64.fr



L'aide financière à la restauration

Le Département est responsable de la fixation des tarifs et applique ainsi un tarif unique dans les 42 collèges disposant d'un service de restauration et d'internat sous gestion départementale.

Pour favoriser l'accès de tous les collégiens aux services de restauration, une aide départementale à la restauration scolaire (ADRS) est également proposée pour les collégiens boursiers ou bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire. Les établissements peuvent compléter cet appui via leurs fonds sociaux.

Des repas frais, équilibrés et de qualité

Conscient de l'importance de l'alimentation pour la santé mais aussi la réussite scolaire des collégiens (l'attention en classe...), le Département, en lien étroit avec les collèges, propose, au quotidien, des repas cuisinés sur place avec des produits frais et de qualité, répondant aux besoins nutritionnels des collégiens.

Il s'agit d'une politique volontariste et affirmée du Département depuis de nombreuses années.

A cet égard, le Conseil départemental équipe ainsi les collèges avec du matériel de restauration permettant de travailler des produits frais.

Le Département dispose, par ailleurs, d'une diététicienne qui accompagne les collèges dans un travail autour de l'équilibre alimentaire et de la lutte contre le gaspillage.

Les responsables de restauration et cuisiniers sont régulièrement formés aux nouvelles pratiques culinaires pour proposer des plats savoureux et équilibrés.



Frédéric CATALAN

Cuisinier au collège Aturri à Saint-Pierre-d'Irube

Permettre à chacun de partager un moment de convivialité, de plaisir, de découvrir de nouvelles saveurs et textures... lors du repas du midi, c'est essentiel. Je veille ainsi à l'équilibre des plats, au goût, à l'esthétique et au respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

J'apprécie le contact avec les jeunes, leur spontanéité. On a aussi la chance de travailler avec des produits bio et locaux.

J'aime la créativité du métier, ça change tous les jours, avec l'élaboration de nouveaux plats et des présentations différentes.

*Bien manger,
c'est important*



Le Conseil départemental accompagne la restauration collective pour favoriser davantage les produits bio qualitatifs issus du territoire local, grâce à son programme Manger Bio & Local 64.

Les chiffres clés

- 2 millions d'euros de produits alimentaires, issus du territoire, sont achetés chaque année par les collèges publics ;
- 46 % de produits bio et locaux sont servis au quotidien ;
- 134 fournisseurs qui produisent dans le département sont référencés pour fournir les collèges ;
- plus de 18 000 collégiens mangent à la cantine chaque jour, soit près de 90 % des élèves ;
- 2,5 millions de repas sont préparés annuellement ; au moins un menu végétarien est proposé par semaine.



Les objectifs

- garantir une alimentation variée et de qualité ;
- assurer le respect des normes d'hygiène et de sécurité et lutter contre la gaspillage alimentaire ;
- sensibiliser à la notion d'équilibre alimentaire et au goût des bons produits du territoire ;
- soutenir et pérenniser une agriculture locale qualitative.



Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques
Direction de l'Éducation et des collèges
64 avenue Jean Biray
64058 Pau cedex 9
05 59 11 46 64



Plus d'informations

www.le64.fr

